

## Délibération 2/2006

### Comité Syndical Autoroute Numérique A75

Le 15 septembre 2006, à 10 heures, s'est tenue, dans les locaux du château de Orfeuillette, la réunion du Comité Syndical, régulièrement convoqué par lettre du 29 Aout 2006.

Membres en exercice : 8

Participants à la réunion :7

Etaient présents : Michel COSTES, Louis CLAVILIER, Jean-Paul POURQUIER, Yves FOURNET-FAYARD, Serge MOUCHET, CALMELS Louis, Chantal VINOT.

#### **OBJET : Suivi du dossier fibre optique**

**Après en avoir délibéré, Monsieur Jean Paul POURQUIER, Président du Syndicat mixte étant rapporteur**

1) Considérant que le Syndicat mixte Autoroute Numérique A75 est désormais opérationnel, et qu' il n'y a plus lieu que le Département de la Lozère porte le projet d'enfouissement d'une fibre optique, pour le compte du syndicat.

2) Décide en conséquence de prendre la maîtrise d'ouvrage du projet pour son propre compte

3) Autorise Monsieur le Président :

à signer tout documents nécessaires au suivi de ce projet et en particulier les conventions, marchés avenants, dans la limite des crédits que nous inscrirons lors de notre prochaine session budgétaire,

à demander les subventions nécessaires au plan de financement de cette action et en particulier auprès de la Région Auvergne, de l' Etat et de l'Europe,

à se substituer au Président du Conseil général de la Lozère pour toutes les actions engagées par ce dernier sur ce projet.

Le Président du Syndicat mixte,

Jean Paul POURQUIER